

Conseil municipal du:

22 juin 2018

L'an deux mille dix huit le 22 juin à 18h00, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, les membres du conseil municipal, sous la présidence de :
Monsieur Jean-Claude VITEL, Maire.

Etaient présents : Yvon DELAUNAY; Anita LE GUEN ; Yves LE MEUR ; Mickaël PAUL ; Patrick OLLIVIER ; Marie-Aimée LE ROLLAND ; Roseline FAVEAUX; Georges BOCHER ;Pierre LE ROY ; David THOMAS ; Caroline SAMSON-RAOUL ; Chantal CLECH représentée par Anita LE GUEN ; Marie-Paule QUEMENER représentée par Caroline SAMSON-RAOUL

Etaient absents :

Etait excusée :Caroline LE SENECHAL

Madame LE ROLLAND Marie-Aimée a été nommée secrétaire

Remplacement du vidéoprojecteur de l'école:

Depuis la réouverture de l'école en 2010, les enseignants utilisent un matériel pédagogique approprié en complément du tableau.

L'un des vidéoprojecteurs s'avère déficient.

Des devis ont été demandés à trois fournisseurs:

-DIGITAL pour un montant : 350 € 84 H.T.

-KODEN pour un montant : 387 € H.T.

-BIOS pour un montant : 296,50 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de retenir la proposition de BIOS pour un pour un montant de 355,80 € T.T.C. (296 ,50 € H.T.)

Délibération adoptée à l'unanimité

***Pour copie conforme
Le Maire***